



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU mardi 22 avril 2014  
18 heures 30

-----

PP/MG

N° 001699

Service Finances -  
Taux des impositions  
directes - Année 2014

Affiché le :

Le mardi 22 avril 2014 à 18 heures 30 le Conseil Municipal, convoqué le 16 avril 2014, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence d'Olivier CUREL, Maire.

**ETAIENT PRESENTS** : M. Olivier CUREL (Maire d'Apt), M. Bruno BOUSCARLE (Maire Adjoint), Mme Isabelle PITON (2e Adjoint), M. Jean-François DORE (3e Adjoint), Mme Marie-Christine KADLER (4e Adjoint), M. Jean-Pierre COHEN-COUDAR (5e Adjoint), Mme Solange BECERRA (6e Adjoint), Mme Nessrine DAHMOUL (8e Adjoint), M. Dominique MARIANI-VAUX (9e Adjoint), M. Pierre BOYER (Conseiller Municipal), Mme Céline RIGOUARD (Conseillère Municipale), M. Thierry CARRELET (Conseiller Municipal), Mme Catherine DELAYE (Conseiller Municipal), M. Michel THERY (Conseiller Municipal), Mme Marie RAMBAUD (Conseillère Municipale), M. Roger FERNANDEZ (Conseiller Municipal), Mme Agathe MUNOZ-ALVAREZ (Conseillère Municipale), Mme Jacqueline BAROT (Conseillère Municipale), M. Henri GIORGETTI (Conseiller Municipal), Mme Corinne LAVILLE (Conseillère Municipale), Mme Véronique MOREAU-NENON (Conseillère Municipale), M. Christophe CASTANO (Conseiller Municipal), Mme Dominique SANTONI-LEONIS (Conseillère Municipale), M. Jean AILLAUD (Conseiller Municipal), Mme Isabelle VICO (Conseillère Municipale), M. André LECOURT (Conseiller Municipal), Mme Laurence BARBIER (Conseillère Municipale), Mme Marie-Madeleine POULET-ACIS (Conseillère Municipale)

**ONT DONNE PROCURATION** : M. Christophe CARMINATI (7e Adjoint) donne pouvoir à M. Pierre BOYER, Mme Françoise PETOT (Conseillère Municipale) donne pouvoir à Mme Solange BECERRA, M. Stéphane ROBERT (Conseiller Municipal) donne pouvoir à M. Roger FERNANDEZ, Mme Emilie SIAS (Conseillère Municipale) donne pouvoir à Mme Isabelle VICO, M. Cédric MAROS (Conseiller Municipal) donne pouvoir à M. Jean AILLAUD

**ABSENTS** :

La séance est ouverte, Mme Nessrine DAHMOUL est nommée Secrétaire.

Il est rappelé à l'assemblée la délibération n° 1504 du 9 avril 2013 fixant le taux des trois taxes pour l'année 2013 de la manière suivante :

Taxe d'habitation : 17,14 %

Taxe foncière sur les propriétés bâties : 23,16 %

Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 34,43 %

Il est proposé de laisser inchangés ces taux d'imposition

### LE CONSEIL A LA MAJORITE QUALIFIEE

Fixe pour l'année 2014 les taux d'imposition suivants :

- Taxe d'habitation : 17,14 %

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 23,16 %

- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 34,43 %

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE  
Olivier CUREL